

# FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

13, Place Albert 1er, B - 6530 Thuin (Belgique), tél : ++32.71.59.12.38, fax : ++32.71.59.22.29, Internet : <http://www.fci.be>

---

## Réunion de la Commission pour chiens d'utilité de la FCI à Delémont

**le 14 septembre 2015**

Début 8 h 30

Fin : 12 h 30

### Participants :

président :	Frans Jansen	Pays-Bas
vice-président:	Wilfried Schäpermeier	Allemagne :
vice-président :	Robert Markschläger	Autriche

Alfons Van den BOSCH	Belgique
Finn Bertelson	Danemark
Jose Juan Perez Leopez	Espagne
Tero Osawascia	Finlande
Ioanna Galanos	Grèce
Sharon Roner	Israël
Clemente Grosso	Italie
Toshihiko Mochizuki	Japon
Peteris Akimous	Lettonie
Jana Glisnikova	Tchèque
Marianna Gladkikh	Russie
Nenad Milojevic	Serbie
Ionie Oskarson	Suède
Igor Lengvarsky	Slovaquie
Fritz Mauerhofer	Suisse
Chi Dong Sheen	Taiwan
Bernard Roser	France
Paul Fondeur	Luxembourg
Tatsiana Prauda	Ukraine

## **1. Ouverture et allocution de bienvenue**

M. Jansen ouvre la réunion à 8 h 30, salue les personnes présentes, spécialement les nouveaux délégués et les hôtes d'Ukraine, qui vont montrer une présentation du championnat mondial de chiens pisteurs.

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans modification.

## **3. Approbation du procès-verbal**

Une correction est apportée : dans le PV il est dit que les délégués de la Finlande et de la France ne se trouvaient pas sur la liste des participants. Ceci est rectifié.

Au point 9 : la question posée n'a pas été comprise correctement.

Que se passe-t-il lorsqu'un chien réalise un en-avant correct, se couche mais se lève par la suite ? Selon le règlement en vigueur à ce jour, l'exercice est noté avec 0 point ; ce point doit être modifié dans le nouveau règlement d'épreuves.

Dans le procès-verbal, il n'a été fait mention de la discussion au sujet du règlement concernant une épreuve ou un championnat et la majorité des membres présents était d'avis de faire une différence.

## **4. Proposition de modifications du cahier des charges.**

La Croatie propose de mettre sur le même pied le cahier des charges pour le championnat du monde de chiens pisteurs et celui pour l'European Open. Monsieur Jansen enverra le cahier des charges remanié et demande qu'on le lui renvoie avant fin décembre, pour qu'il puisse faire parvenir une demande au Comité général.

À cet égard, il est demandé d'adopter un nouveau mode d'autorisation des juges, de telle manière que chaque pays mentionne les juges sur la page d'accueil de la FCI, et que tous les juges éligibles puissent officier à l'étranger sans qu'une autorisation de l'organisation nationale ne soit nécessaire. La proposition sera envoyée au Comité général.

Clemente Grosso est d'avis qu'il est difficile pour le bureau de la FCI de tenir à jour la liste des juges. Il propose la mise en place d'un site Internet, à laquelle les organisations

nationales auraient accès au moyen d'un code, pour effectuer des modifications. Il resterait à régler les détails administratifs. Franz Jansen signale que la page officielle de la FCI doit être en place d'ici la fin de l'année.

Markschläger est d'avis de reprendre le système des juges d'exposition et que les organisations nationales décident si elles autorisent les juges automatiquement.

Frans Jansen va s'enquérir aussi vite que possible de l'attitude de la FCI. Alfons van den Bosch fait remarquer que l'on n'aurait plus la vue d'ensemble nécessaire pour savoir quels juges officient dans quel pays. Schäpermeier répond que ce sont les organisations nationales qui décident quels juges peuvent juger à l'étranger. Clemente Grosso dit qu'il y a deux systèmes en cynologie, les expositions et les épreuves.

Fritz Mauerhofer fait remarquer que la question initiale était de simplifier la désignation des juges, et maintenant la discussion s'oriente vers le moyen d'éviter les fraudes. La question fondamentale est de savoir si nous voulons une simplification ou non ?

## **5. Rétrospective du championnat du monde de Delémont**

Frans Jansen demande aux superviseurs et aux juges de faire un rapport sur le championnat du monde.

**Wilfried Schäpermeier** remercie le personnel et les juges. Tout s'est déroulé de façon objective et sereine. Les conducteurs de chiens se présentaient ponctuellement au départ, les colliers étaient contrôlés.

C'était la première fois dans sa carrière que toute une équipe a dû être disqualifiée. Cela a entraîné des retards, et il exprime ses remerciements pour la compréhension dont les participants ont fait preuve.

L'équipe française a malheureusement dû être disqualifiée, parce qu'elle avait effectué l'entraînement avec des moyens d'entraînement non règlementaires, ce qui était attesté par des photos et le témoignage du chef d'équipe.

Les prestations des chiens se sont traduites dans les notes. Les deux assistants pour le travail de défense et leur remplaçant travaillaient très bien et de façon régulière.

En sa qualité de superviseur de la piste, **Martin Gugler**

remercie les collaborateurs, du fait des récoltes en cours, une grande partie du terrain était inutilisable. Le programme a dû être modifié plusieurs fois. Il souhaite qu'à l'avenir, on

puisse prendre contact plus tôt avec les traceurs de pistes, pour mieux les mettre au courant. Les guides de piste devraient mieux respecter l'horaire.

**Frédéric Clemens**, juge de piste :

exprime ses remerciements pour l'organisation et la collaboration. Le terrain de piste était difficile, et le stress intense. Il demande que l'on transmette ses remerciements aux chefs d'équipe.

Il a attribué 29 excellent, 42 très bon, 41 bon, 11 satisfaisant, et 17 insuffisant. La plupart des pistages insuffisants ont eu lieu le 1<sup>er</sup> jour d'épreuve, où les plus grandes difficultés se sont présentées.

Le 2<sup>e</sup> jour, on a décidé de ne plus avoir recours à un traceur de piste. Le 3<sup>e</sup> jour, il n'y avait plus de problèmes sur la piste.

Hans Peter Raich s'excuse et dit qu'il n'a pas d'informations. Le superviseur répond que le vice-président du comité organisateur était toujours présent et qu'il y avait de ce fait des problèmes de communication interne.

**Clemente Grosso** :

exprime ses remerciements pour la répartition. La qualité était excellente. 2 excellent, 36 très bon, seulement 2 insuffisant ont été attribués, 1 seul chien a été disqualifié.

Il a essayé de faire spécialement attention à trois choses, qui seront importantes dans l'avenir, dans l'intérêt du sport même.

- Les chiens doivent être expressifs et à l'écoute des commandements de leur maître.
- La présentation naturelle : les présentations qui ne sont pas naturelles doivent être pénalisées, ceci également pour la santé du chien. Une seule fois 10 points ont été attribués dans la suite sans laisse et une fois dans le rapport sur terrain plat.
- Vitesse et enthousiasme.

**Robert Markschläger** exprime ses remerciements pour la répartition des équipes. Les assistants ont fourni un excellent travail. Les prestations des hommes d'attaque furent excellentes: ils ont tenu compte des chiens très énergiques, dans le comportement des prises lors des charges, dans la phase transitoire, par la suite dans les phases de garde, les chiens qui étaient à l'écoute de leur maître dans les phases non mordantes.

Les évaluations suivantes ont été attribuées : 11 excellent, 48 très bon, 43 bon et 13 satisfaisant. Deux chiens ont été disqualifiés et il y a eu un forfait pour maladie.

L'aspect sanitaire devra également être pris particulièrement en compte.

Frans Jansen explique que nous avons alors 134 chiens au départ, et que la limite se situe à 140 chiens, car, au-delà de ce nombre, l'organisation d'une compétition est impraticable.

Monsieur Roser s'excuse pour le comportement de l'équipe française et comprend la décision de disqualifier toute l'équipe.

### **Point 6 de l'ordre du jour**

Robert Markschläger fait état des discussions concernant la révision du RCI, qui doit entrer en vigueur le 1.1.2017. La présentation PowerPoint sera envoyée à tous les délégués.

### **Point 7 de l'ordre du jour**

Les juges sont répartis de la façon suivante :

#### RCI Slovénie 2016

Superviseur : Robert Markschläger, Autriche  
Superviseur A: Eberhard Uekötter, Allemagne  
Partie A: Peres, Italie  
Partie B: Perez-Lopez, Espagne  
Partie C: Klein Hesselin, Pays-Bas

#### RCI - chiens de pistage de la FCI, Ukraine 2016

Superviseur : Igor Lengvarsky, Slovaquie  
Juge: Martin Gugler, Allemagne  
Juge: R. Danke, Slovaquie

#### RCI Allemagne 2017

Superviseur : Robert Markschläger, Autriche  
Superviseur A: Andreas Hauck, Autriche  
partie A : T. Mochizuki, Japon  
partie B : Geert Verlinden, Belgique  
partie C: Mike Grueb, Suisse

RCI pour chiens pisteurs de la FCI, Slovénie 2017

Superviseur : Wilfried Schäpermeier, Allemagne

Juges: Hans Pronebner, Autriche

Juges: T. Hop, Pays-Bas

RCI Italie 2018

Superviseur : pas encore désigné

Superviseur A: B. Pus, Slovénie

partie A : B. Roser, France

partie B : T. Orvasaari, Finlande

partie C : Hari Arcon - Slovénie

En ce qui concerne le superviseur, des noms peuvent encore être proposés, la décision sera prise lors de la prochaine réunion.

**Point 8 de l'ordre du jour :**

La délégation de l'Ukraine donne un aperçu du prochain championnat du monde de chiens pisteurs à Mukachevo du 7 au 10 avril 2016.

Superviseur : Igor Lengvasky

Juges: Martin Gugler, D

Rudolf Danek, Slovaquie

Toutes les informations seront publiées sous peu sur la page Internet, de sorte qu'elles pourront être consultées.

**Point 9 de l'ordre du jour :**

Bernard Roser annonce que le Mondioring est désormais reconnu officiellement par la FCI comme discipline sportive avec attribution du CACIT depuis juin. Le chien qui a remporté un mondioring 1 peut être exposé dans la classe travail. Il a été très difficile d'y arriver. Les

dispositions sont mentionnées sur la page d'accueil. Il reste encore des détails à régler. Le 1<sup>er</sup> championnat du monde aura lieu en France à Vendenheim dans deux semaines. Plus de 60 chiens venant de 20 pays sont inscrits. Bernard Roser invite tout le monde cordialement.

Fritz Mauerhofer propose de mettre sur pied une commission dédiée au mondioring au sein de la FCI pour promouvoir ce sport. La formation des assistants et des juges est très importante, et les questions spécifiques dépassent les tâches imposées à la Commission pour chiens d'utilité.

Frans Jansen répond que monsieur Roser est coordinateur et qu'il existe déjà une sous-commission. C'est un groupe de travail qui fonctionne très bien, mais qui est subordonné à la Commission pour chiens d'utilité. Les propositions sont élaborées par le groupe de travail, traitées au sein de la Commission pour chiens d'utilité et transmises au Comité général pour décision. Les règles du mondioring sont reconnues. Il incombe aux organisations nationales de mettre en place les structures. Nenad Milojevic demande si la Suisse préfère une sous-commission ou une commission autonome.

L'attention est attirée sur le fait que, selon les règles de la FCI, la première mise en place d'une commission n'est possible que dans 2 ans et que les délégués doivent être envoyés par les organisations nationales, de sorte que le groupe de travail devra poursuivre ses activités pour les deux années prochaines. Clemente Grosso est également d'avis que l'on ne doit pas séparer les deux domaines, parce que les travaux présentent de grandes similitudes et qu'il y a communauté d'intérêts.

**Point 10 de l'ordre du jour :**

Bernard Roser présente un modèle de haie dont la partie supérieure est amovible, ce qui réduit les risques de blessures. Fritz Mauerhofer demande à partir de quand une telle haie sera obligatoire. Réponse de Frans Jansen : pas avant la mise en vigueur du nouveau Règlement d'épreuve.

**Point 11 de l'ordre du jour :**

Les nouvelles élections au sein du Comité général de la FCI impliquent la nécessité de nouvelles élections au sein du comité de la Commission pour chiens d'utilité. Frans Jansen fait la proposition suivante :

Président :	Frans Jansen
vice-président	Wilfried Schäpermeier
Vice-président et secrétaire :	Robert Markschläger

Nenad Milojevic de Serbie propose qu'il y ait au moins une femme à la tête de la commission.

Il n'y a pas d'autre proposition. Frans Jansen demande si les élections doivent être écrites ou à main levée.

Clemente Grosso propose Frans Jansen, qui est élu à l'unanimité.

Frans Jansen propose Markschläger et Schäpermeier comme vice-présidents et Markschläger comme secrétaire. Accepté à l'unanimité.

La réunion des juges qui avait été reportée aura lieu les 12 et 13 décembre à Biedermannsdorf. Les organisations nationales et les délégués recevront une invitation la semaine prochaine.

Robert Markschläger propose de mentionner dans le cahier des charges que les indemnisations des juges sont fixées par la FCI.

Robert Markschläger propose qu'il soit mentionné dans le cahier des charges que les prix d'honneur pour le meilleur chien pisteur, la meilleure obéissance ou le meilleur travail de défense ne soient décernés qu'à des chiens qui ont réussi l'épreuve – ce sera l'objet d'une décision en mars lors de la prochaine réunion.

Le club canin suédois fait savoir que monsieur Pierre Walhström est suspendu comme juge jusqu'au 30.1.2017.

Une proposition de Finn Bertelsen de désigner désormais 2 juges de travail par discipline sera traitée à la prochaine réunion.

Le délégué de Tchéquie demande quelle attitude adopter envers les personnes à mobilité réduite lors des RCI ; Frans Jansen dit que l'on traitera ce point en mars.

### **Point 12 de l'ordre du jour**

La prochaine réunion aura lieu le 26 mars 2016 au HIT Hotel à Nova Gorica, Slovénie

Frans Jansen clôt la réunion à 12 h 30